

CENTRE D'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

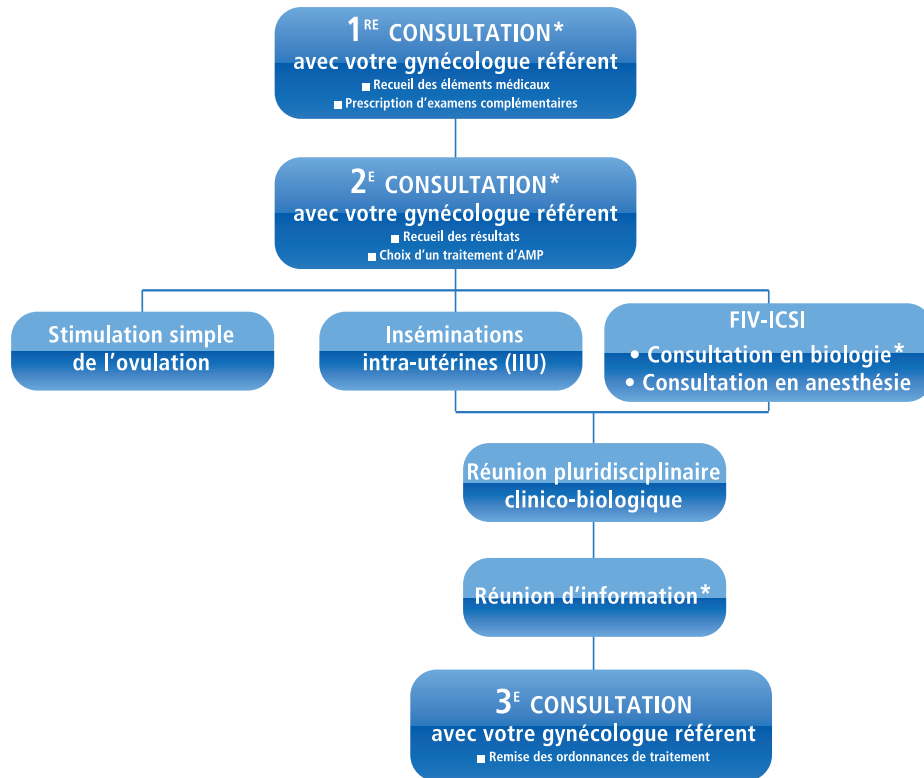
AMP



LIVRET D'ACCUEIL



VOTRE PREMIÈRE PRISE EN CHARGE DANS LE CENTRE



* Consultation en couple obligatoirement

Attention

En fonction des éléments de votre dossier médical, une consultation et des examens complémentaires, supplémentaires, peuvent être nécessaires.



QUELQUES POINTS IMPORTANTS

Constitution d'un dossier administratif obligatoire :

- copie des pièces d'identité des deux membres du couple ;
- preuve de vie commune ;
- prise en charge à 100%.

La réunion d'information IIU/FIV est obligatoire pour les deux membres du couple et est un prérequis indispensable pour la remise des ordonnances du traitement. Elle est assurée par une sage-femme, un gynécologue et un biologiste du centre.

Les sérologies virales

- doivent être datées de moins de 3 mois avant un premier traitement (1^{re} insémination ou 1^{re} ponction de FIV) ;
- elles sont ensuite valables 1 an.

La consultation d'anesthésie (FIV) a une durée de validité d'un an ½ en l'absence d'éléments médicaux nouveaux.

À chaque venue dans notre centre, les pièces d'identité des deux membres du couple seront demandées.

**Centre d'assistance médicale
à la procréation**
[centre AMP]

INFORMATIONS PRATIQUES

**Le centre d'assistance
médicale à la procréation
(AMP) du CHU
est situé à l'hôpital Sud**
16, boulevard de Bulgarie
35203 Rennes cedex 02

**Pour joindre le secrétariat
de médecine et biologie de
la reproduction-CECOS**
tél. 02 99 26 59 11
fax : 02 99 26 59 12

Comment venir :
Métro : station Le Blosne
[à la sortie du métro,
emprunter la rue de Roumanie
puis suivre la signalétique
"hôpital Sud"]

Bus : lignes 33 - 59
arrêt hôpital Sud

OU RÉALISER VOS EXAMENS ? QUELS SONT LES DÉLAIS POUR LES RÉSULTATS ?

À l'issue de chaque consultation, des examens pourront vous être prescrits par le médecin gynécologue ou biologiste. Les résultats de ces examens seront indispensables pour la consultation suivante.

Examens de Madame :

EXAMENS	LIEUX	DÉLAIS
Bilan hormonal, AMH*, sérologies, prélèvement vaginal	Laboratoire de votre choix	Quelques jours à 1 semaine
Échographie avec compte folliculaire antral	Dans le centre d'AMP dans la mesure du possible, ou au cabinet de radiologie ou gynécologie de votre choix	Résultats donnés à l'issue de l'examen
Hystérosalpingographie	Cabinet de radiologie de votre choix, examen possible sur l'hôpital Sud	Résultats donnés à l'issue de l'examen
IRM pelvienne	Hôpital Sud	Résultats transmis directement à votre gynécologue sous 3 jours
Caryotype	Laboratoire extérieur ou hôpital Sud	6 semaines

Examens de Monsieur :

EXAMENS	LIEUX	DÉLAIS
Spermogramme et spermoculture	Dans le centre d'AMP (1 à 2 spermogrammes seront nécessaires, ils doivent être espacés de 2 mois 1/2)	2 semaines
Sérologies	Laboratoire de votre choix	Quelques jours à 1 semaine
Caryotype	Laboratoire extérieur ou hôpital Sud	6 semaines

* AMH : non remboursé si fait en laboratoire externe.



VOUS ÊTES EN COURS DE PRISE EN CHARGE DANS NOTRE CENTRE

- Vous pouvez à tout moment solliciter un rendez-vous avec votre gynécologue référent.
- Votre gynécologue aura besoin de vous revoir :
 - Après la réalisation de 3 stimulations de l'ovulation sans grossesse ;
 - Après la réalisation de 3 inséminations sans grossesse ;
 - Avant toute programmation d'une nouvelle tentative de FIV.
- Les consultations se font en couple, certaines sont obligatoires.
- Votre suivi gynécologique classique (palpation mammaire, frottis cervico-vaginal) doit être réalisé par votre gynécologue habituel, médecin traitant ou sage-femme.
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre RDV auprès d'un de nos psychologues au secrétariat.
- Pensez à vérifier la validité de vos sérologies et de votre consultation d'anesthésie.
- Pour des raisons techniques, le laboratoire de biologie de la reproduction est fermé deux fois par an (fin décembre et en août). Cependant, le centre reste ouvert pendant cette période : les consultations et les échographies sont assurées.
- Étant donné nos délais d'attente, nous ne serons plus en mesure de vous donner de nouveau rendez-vous en cas de non-présentation à deux consultations consécutives.

MES RENDEZ-VOUS

1^{re} consultation

Date

Nom du professionnel

Heure

2^e consultation

Date

Nom du professionnel

Heure

3^e consultation

Date

Nom du professionnel

Heure

Consultation biologiste

Date

Nom du professionnel

Heure

Consultation anesthésie

Date

Heure

Réunion d'information obligatoire

Date

Heure



MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



CENTRE D'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

Pôle femme-enfant

Département de gynécologie obstétrique et reproduction humaine
Médecine de la reproduction • Biologie de la reproduction • CECOS



Secrétariat • tél. 02 99 26 59 11 • fax : 02 99 26 59 12



Sage-femme • tél. 02 99 26 58 38 [10h 30 à 12h 30 du lundi au vendredi]

En dehors de ces horaires, laisser un message sur le répondeur

Infirmière • tél. 02 99 26 58 37 [10h à 12h 30 du lundi au vendredi]

Psychologue • tél. prendre rendez-vous au secrétariat 02 99 26 59 11

Consultation sage-femme en tabacologie • tél. prendre rendez-vous au secrétariat des consultations de gynécologie
02 99 26 71 20

Consultation diététicienne • tél. prendre rendez-vous au secrétariat des consultations de gynécologie 02 99 26 71 20



Renseignements sur le site internet : <http://maternite.chu-rennes.fr>

